

SOMMAIRE**Page 1 : Editorial de la Secrétaire Académique****Page 2 : Elections professionnelles octobre 2011****Page 3 : Promotion d'échelon - Présyndic - Lettre info SNETAA****Page 4 : CAPA hors classe - Conseil syndical****EDITO**

L'année scolaire se termine et l'équipe du SNETAA FO vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée tout au long de cette année 2010-2011 riche en événements.

En début d'année, les manifestations contre la réforme des retraites nous ont permis d'exprimer clairement notre refus de cette « contreréforme » qui ampute nos droits pour lesquels nos aînés se sont battus. Le SNETAA continue à exiger l'abrogation de cette loi de 2010, le retour à une pension à taux plein pour 37,5 années de cotisation, le retour à un âge légal de la retraite à 60 ans, la suppression de la décote et refuse tout remplacement du système de répartition par un autre (par points ...). Le SNETAA FO est clair sur ses positions et continuera à défendre les mandats pour lesquels vous avez choisi de nous rejoindre : le retrait de cette loi reste donc toujours d'actualité !

Au cours de l'année scolaire, Martine Carrouée et son équipe de commissaires paritaires, Jean Pierre Laverrière, Olivier Benoit Janin, Michel Balic, Thierry Flajolet, Dominique Lori vous ont défendus lors des groupes de travail et des commissions paritaires.

Le mouvement intra académique a été particulièrement difficile car le Rectorat a choisi de bloquer des postes qui avaient été mis au mouvement et ce juste avant la tenue de la CAPA. La conséquence a été dramatique pour certains de nos collègues entrants sur Paris : ils seront titularisés sur un poste qu'ils n'ont pas choisi et ils perdent tous leurs points d'ancienneté de poste, IUFM pour une demande de mutation ultérieure. Nous avons été le seul syndicat à dénoncer cette situation lors du GT de révision d'affectation.

Le 14 juin lors de la CAPA de révision de note administrative, c'est Martine Carrouée et son équipe qui ont réussi à convaincre notre hiérarchie de revenir sur les baisses de notes qu'elle avait proposées : sur 73 requêtes, 58 collègues ont obtenu une augmentation de la note accordée par le Rectorat.

Et oui ! Le SNETAA FO reste vigilant, et, avant les autres syndicats et face au ministère il défend l'enseignement professionnel laïque et public et ses enseignants : n'oubliez pas que le SNETAA en défendant la Rénovation de la voie professionnelle du CAP au BTS (et sur ce point nous en entendons des phrases assassines de la part de collègues !) a relancé les CAP pour donner aux jeunes les plus démunis une formation minimum, a réussi à ce que des ministres sortent un décret autorisant les PLP à enseigner dans le supérieur. Nous savons, hélas, que sur l'académie de Paris, il reste un gros travail à faire pour que nos collègues PLP qui postulent sur un poste spé en BTS obtiennent satisfaction. Nous ne lâcherons pas le morceau même si les idées reçues sur les capacités des différents « corps » - PLP, certifiés, agrégés - ont la vie dure !

Et demain ? Le SNETAA FO de Paris continuera les luttes engagées pour défendre notre métier, nos LP et nos jeunes et la Fonction publique.

Martine Le Hémonet Secrétaire académique du SNETAA FO Paris

ELECTIONS PROFESSIONNELLES OCTOBRE 2011

Du 13 au 20 octobre prochain, nous voterons pour renouveler nos instances paritaires. Le vote comme nous vous l'avons annoncé dans notre note hebdomadaire sera électronique : vous pourrez donc voter à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit sur n'importe quel ordinateur : le vôtre, celui du lycée, celui dédié au vote dans votre lycée et qui se situera dans un « kiosque de vote » les 14 et 18 octobre ou sur celui de

Tout semble fait pour faciliter notre expression citoyenne : pas besoin d'être un as en info pour s'exprimer ! Mais attention il faudra voter plusieurs fois.

Petit tableau explicatif

Les titulaires votent <u>4</u> fois :	Les non titulaires en poste le 13 septembre votent <u>3</u> fois :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour les représentants du personnel au Comité Technique ministériel : CTM 2. Pour les représentants du personnel au Comité Technique académique : CTA 3. Pour les représentants du Personnel aux commissions administratives paritaires nationales : CAPN 4. Pour les représentants du Personnel aux commissions administratives académiques : CAPA 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour les représentants du personnel au Comité Technique ministériel : CTM 2. Pour les représentants du personnel au Comité Technique académique : CTA 3. Pour les représentants au comité consultatif paritaire : CCP

Les CTM et les CTA sont de nouvelles instances issues de la loi sur le dialogue social.

LES REPRESENTANTS DU SNETAA FO

SERONT SUR LES LISTES PRESENTEES PAR LA FNEC FO

(fédération nationale de l'enseignement et de la culture Force Ouvrière). Il est donc essentiel que vous n'oubliez pas de voter pour élire des représentants des lycées professionnels à ces instances.

Vous connaissez bien le rôle des CAPA et des CAPN

Le SNETAA FO présente des listes en son nom propre comme il le fait depuis des années pour défendre les PLP lors de ces commissions (mouvement inter, changement d'échelon, mouvement intra académique, accès à la Hors classe etc ...). Sur ces listes, des collègues PLP du SNFOLC nous ont rejoints sous le sigle SNETAA FO puisque nous défendons ensemble les mêmes valeurs.

Dès le mois de septembre, l'équipe de Paris sera à votre disposition pour vous répondre à toutes les questions que vous vous posez à l'occasion de ces élections.

Comment ça marche ?

Sur votre i-prof que nous vous conseillons de consulter régulièrement, on vous indique à quelle date vous êtes promouvable au grand choix ou au choix.

A la CAPA de changement d'échelon qui se déroule traditionnellement à Paris aux alentours du 20 novembre, tous les collègues promouvables entre le 1er septembre N et le 31 août N+1 passent dans la grande « moulinette » : les notes retenues sont les notes pédagogiques et administratives en date du 31 août N. Ainsi pour la CAPA supposée du XX novembre 2011, ce sont les collègues promouvables entre le 1er septembre 2011 et le 31 Aout 2012 qui passent à la moulinette.

- 30% des promouvables au grand choix le sont effectivement,
- 5/7 restants seront promus au choix à la date anniversaire de la promotion au choix qui peut se situer l'année suivante,
- et le reste des promouvables sera promu à l'ancienneté à la date anniversaire de la promotion.

Voici les notes / 100 des derniers promus à la CAPA de novembre 2010.

Echelons	Grand Choix	Choix
4 à 5	74,20	
5 à 6	76,50	73,30
6 à 7	78,90	76,50
7 à 8	81,50	78,50
8 à 9	85,50	81,00
9 à 10	89,00	83,20
10 à 11	91,40	88,60

Note administrative sur 40, note pédagogique sur 60

Campagne de présyndicalisation

Pour les collègues qui n'ont pas opté pour le prélèvement automatique, le SNETAA a mis sur son site, snetaa.org, les documents nécessaires pour la présyndicalisation 2011-2012 et toutes les informations concernant les modalités de paiement.

Nouveauté cette année : si vous optez pour le prélèvement automatique dès maintenant vous paierez en 10 fois.

N'hésitez pas à nous retourner le plus tôt possible votre adhésion pour recevoir toutes les informations que nous diffusons.

Nous vous rappelons que les 2/3 de la cotisation viennent en diminution de vos impôts

La lettre d'information hebdomadaire de l'antenne académique de PARIS

Si vous ne recevez cette lettre d'information hebdomadaire que nous envoyons toutes les semaines par mail à nos adhérents, vous pouvez nous adresser un petit courrier électronique : snetaa.paris@gmail.com afin que nous vous l'adressions.

ACADEMIE DE PARIS

CAPA HORS CLASSE

Merci à vous tous qui nous avez envoyé votre fiche syndicale de promotion à la Hors classe : cela nous a permis de vérifier que les barèmes affichés sur les documents de travail du rectorat correspondaient bien aux informations que vous aviez.

Cette année : 64 promotions à la hors classe chez les PLP.

La CAPA hors classe se déroulera le 8 juillet car nous sommes encore en négociation avec le Rectorat. Nous vous informerons des résultats dès le 8.



CONSEIL SYNDICAL ACADEMIQUE DU 30 JUIN

Vous avez été nombreux à venir à la Bourse du Travail : les débats ont été très riches. Nous avons réaffirmé notre attachement à notre statut mais aussi notre défense sans faille aux collègues contractuels qui ne doivent pas se satisfaire d'un CDI mais obtenir leur titularisation par voie de concours conformément aux mandats du SNETAA FO.

**Nous vous souhaitons à tous de très très bonnes vacances
et n'oubliez pas en octobre !!!!!**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES



JUIN 2011 - PAGE 4

JOURNAL 27